

COMMUNE DE FARGES

Procès-verbal n°26 du Conseil Municipal Séance du 12 janvier 2016

Présents : GRAZIOTTI Monique - PLISSONNIER Noël - CAILLET Catherine - DAVIT Catherine - AMADIEU Dimitri - ARMAND Simone - BESTMANN Patrick – EVRARD Corinne - FILPA Laurent - LOVENJAK-LEBEUF Sonia – MARTIN Arnaud (arrivé à 19 h 45) - REY Michel - WAPOU Joseph (arrivé à 19h45)

Absents excusés : GALLETTI Yveline

Absents : ORIA Gaël

1. Conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance : Noël PLISSONNIER
- Approbation du Procès-verbal de la séance N° 25.

2. **Communauté de Communes du Pays de Gex** : Les comptes rendus des commissions sont disponibles en Mairie.

3. Délibération :

- Route du Col du Sac – Il est rappelé que des travaux de réfection sont impératifs. Ces travaux n'étant pas subventionnés par les organismes traditionnels, une aide dans le cadre de la réserve parlementaire de Monsieur le Député a été sollicitée. Cette réfection se fera par tronçons. Accepté à l'unanimité.
- Avance de Trésorerie - Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Département votera le 25 janvier prochain la CFG et compte-tenu des sommes annoncées, une avance de trésorerie sera probablement nécessaire pour la commune. Une étude a été réalisée auprès du Crédit Agricole Centre-Est. Pour 50 000.00 Euros au taux de 1.70 % et 380.00 euros de frais de dossier. Ces fonds seront débloqués uniquement en cas de nécessité. Accepté à l'unanimité.
- Achat terrains Consorts MATHIEU – Lors de la séance du 24 novembre dernier une délibération pour l'achat des parcelles B955 (342 m²) et B956 (298 m²) mises en vente par les consorts MATHIEU, il convient d'ajouter Madame Veuve MATHIEU Jean (usufruitière des biens de son fils). Accepté à l'unanimité.
- Budget 2015 – Il a été nécessaire d'utiliser la somme de 2 192.00 € sur les dépenses imprévues de fonctionnement. En effet, à l'article 73923 (chapitre 014 Dépenses Fonctionnement) la provision 2015 n'a pas été suffisante pour le paiement du FNGIR (77 192.00 € en 2015). Accepté à l'unanimité.
- Suppression de la régie Cantine/Garderie – Avec la mise en place d'un logiciel depuis septembre 2015 pour la gestion des inscriptions de la cantine/garderie/TAP, il convient de supprimer la régie qui avait été créée à cet effet. Accepté à l'unanimité.

Arrivée de M. MARTIN Arnaud et WAPOU Joseph à 19 heures 45.

- Régisseur Salle Polyvalente – le personnel du secrétariat ayant changé, il convient de modifier les responsables de la régie de la salle polyvalente (Patricia LA ROSA Titulaire – Véronique POTIN Suppléante. Accepté à l’unanimité.
- Tarifs salle polyvalente – En début de chaque année, les tarifs de la salle polyvalente sont réajustés. Ils seront pour 2016 maintenus, avec deux variantes. Lors de fêtes de famille, si la salle est louée, il sera possible de disposer du terrain couvert, au prix de 50 euros supplémentaires. Lors de sépulture, chaque famille dispose gratuitement de l’espace de réception se trouvant devant le bar. Si la totalité de la salle est demandée, le montant de la location sera demandé.
- Tarifs cimetièrre – Le tarifs pour 2015 restent inchangés, excepté la mise à disposition d’une urne funéraire pour une durée de 30 ans. En effet, il est considéré qu’il y a une différence d’investissement de la part de la commune entre un terrain mis à disposition pour une tombe et l’installation d’un monument columbarium. Ces concessions passent donc à 320.00 € pour 30 ans (au lieu de 310.00 € précédemment). Accepté à l’unanimité.
- SIEA Eclairage public Airans– Le SIEA a fait une étude pour renforcer la distribution de l’électricité dans le bout d’Airans. Un nouveau transfo sera nécessaire, plus gros. Dans l’attente, une partie du chemin du Quart d’Avo va basculer sur le poste du Pré de la Vigne et celui d’Airans s’en trouvera allégé. Le coût total est de 3 900.00 € dont 2 573.99 € restant à la charge de la commune. Accepté à l’unanimité.
- Eclairage public rue Charles Jacquinod – Une étude a également été demandée pour l’éclairage de la partie de la rue Charles Jacquinod en continuité du réseau existant, afin que les espaces de rencontre créés en 2016 soient éclairés. Le coût total est de 14 600.00 € dont 4 205.02 € restant à la charge de la commune.
- Présentation de trois variantes pour l’espace rencontres autour de la salle polyvalente par Monsieur DUVAL, Architecte paysager à Archamps. Il explique le résultat de son travail avec beaucoup de justesse. Cet ensemble comprend un Skate Park, un espace rencontres avec des jeux pour les petits et un parking aménagé. Les points verre actuels seront déplacés derrière la salle polyvalente. Une commission généralisée sera prévue prochainement et ces aménagements seront arrêtés lors du prochain conseil municipal.

4. Divers

- Une invitation du Club Sud Gessien est à la disposition des conseillers municipaux.
- L’association « Les Amis de la Réserve » tiendra prochainement son Assemblée Générale.
- Monsieur Laurent PILPA fait part de quelques remarques sur les horaires du Café de la Poste. Un rendez-vous sera pris.
- Le service voirie a changé d’horaires 6 mois d’horaires « hiver » et 6 mois d’horaires « été » avec plus d’amplitude.

Séance levée à 21 heures 25.

Le secrétaire de séance,
Noël PLISSONNIER

